



## Fiche de présentation de

**Nom de la structure : ASSOCIATION D'INFORMATION ET D'ENTRAIDE  
MOSELLANE**

**Adresse :16-18 rue du Stoxey 57070 METZ**

**Téléphone : 06 89 34 84 97**

**Email :pecav@association-aiem.fr**

**Personnes à contacter dans le cadre des violences conjugales : Franck SISSUNG**

**Informations sur l'équipe : Nombre / Compétence : 3 personnes**

1 intervenant social

2 psychologues

### **Mission générale de la structure :**

Missions généralistes :centre d'hébergement éclaté, accueil de femmes avec ou sans enfants, couples avec ou sans enfants, hommes avec enfants en difficultés sociales relevant de l'aide sociale à l'hébergement

### Missions liées aux violences conjugales

#### Missions liées aux violences conjugales

##### **Pour les victimes**

- Premier accueil, diagnostic, aide à la prise de décision, orientation personnalisée => lieu d'accueil de jour départemental
- Prise en charge :
  - hébergement d'urgence et d'insertion
  - accompagnement juridique
  - Ecoute psychologique (entretiens individuels et collectifs groupe de parole)
  - modules d'informations collectives

##### **Pour les auteurs :**

Accompagnement individuel , accueil, diagnostic, proposition de prise en charge psychologique  
Groupe de responsabilisation  
Stages de citoyenneté

- Formation des professionnels médicaux, socio, police, gendarmerie...
- Animation du réseau messin violence conjugales
- Actions de prévention auprès des adolescents
- Formations des professionnels

##### **Publics rencontrés :**

Femmes, hommes, adolescents

**Zone d'intervention :**

Départementale pour le lieu d'accueil de jour

Metz et environs pour l'hébergement et la prise en charge proposés par le programme violence

**Principaux partenariats développés par la structure :**

Chargée de mission égalité de la DDCS de Moselle

CIDFF de Metz

SPIP

Commissariat de police et gendarmerie, avocats

Education Nationale et établissements scolaires

Structures d'hébergement

Services sociaux départementaux

**Actions de prévention et de prise en charge des auteurs de violences conjugales :**

Accueils individuels

Groupe de responsabilisation (collectif)

Stage de citoyenneté et de responsabilisation à la demande de la justice 6 par an

Actions de prévention grand public